
PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Matinale RH

Jeudi 17 octobre 2024



LE RÔLE DE LA PRÉVOYANCE

Un contrat de prévoyance permet de :

> En cas d'absence pour raison de santé :

Maintenir les revenus en cas de demi-traitement (ex. : CMO, CLM, CLD, CGM)

> En cas d'invalidité permanente :

Compléter la pension ou la rente d'invalidité permanente

> En cas de décès :

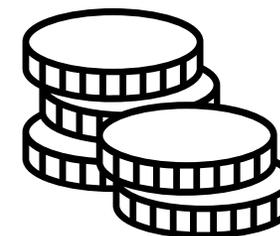
Protéger les proches financièrement avec un capital décès



RAPPEL DES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

La participation de l'employeur sur la prévoyance devient obligatoire au 1er janvier 2025 :

- **Sur un contrat individuel labellisé **OU** un contrat collectif comme proposé par le Centre de Gestion. Dans tous les cas, l'employeur doit saisir le CST avant de délibérer.**
- **La participation mensuelle doit être comprise entre 7 € et le montant de la cotisation de l'agent.**



LES MODALITÉS DE LA CONSULTATION

- **La consultation comportait une tranche ferme et plusieurs tranches optionnelles :**
- **tranche ferme** pour les collectivités territoriales et établissements publics employant jusqu'à 349 fonctionnaires territoriaux titulaires et stagiaires à temps complet ;
 - **tranches optionnelles** : une par collectivité territoriale ou établissement public employant plus de 349 fonctionnaires territoriaux titulaires et stagiaires à temps complet.



L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 9 juin 2024.

LES CRITÈRES

Les critères pris en compte lors de l'attribution du marché et faisant l'objet d'une analyse comparative ont été pondérés de la façon suivante :

➤ **critère 1 : rapport entre la qualité des garanties et le tarif proposé :**

- **sous critère 1.1 : qualité des garanties, pondération 15/100**

étendue des garanties + réserves émises + impact financier + cohérence des conditions générales et particulières présentées.

- **sous critère 1.2 : tarif proposé, pondération 30/100**

Incapacité / Invalidité permanente : 25/100

Minoration de retraite : 2,5/100

Capital décès / PTIA : 2,5/100



LES CRITÈRES

- > **critère 2 : le degré effectif de solidarité** entre les adhérent·e-s ou les souscripteur·trice-s, intergénérationnelle, en fonction de la rémunération, pondération 5/100
- > **critère 3 : maîtrise financière du dispositif**, pondération 25/100
 - **Sous critère 1** : Qualité de la maîtrise financière présentée : 10/100
 - **Sous critère 2** : Précisions relatives à l'évolution de la tarification : 15/100
- > **critère 4 : moyens destinés à assurer une couverture** effective des plus âgé·e-s et des plus exposé·e-s aux risques, pondération 5/100.
- > **critère 5 : modalités de gestion et d'accompagnement proposées**, pondération 20/100.



RÉSULTATS : UN GROUPEMENT RETENU



L'interlocuteur des employeurs et des agent·e·s

- La relation avec le CDG 63 et les employeurs publics
- Le pilotage de la convention sur toute sa durée
- Les réunions d'informations
- L'information et le conseil objectifs d'un·e courtier·ère
- Le 1^{er} point de contact des agent·e·s

La confiance de 20 CDG, 2 500 employeurs
et 80 000 adhérent·e·s

L'assureur et le gestionnaire du contrat

- L'assurance financière des risques Prévoyance
- Le traitement de l'adhésion des agent·e·s
- La gestion des cotisations, avec les employeurs
- Les indemnisations, en relation avec les employeurs et les agent·e·s

Un portefeuille de 150 000 agent·e·s adhérent·e·s



RÉSULTATS : LES TAUX – GARANTIES COMMUNES

Employeurs jusqu'à 349 agent-e-s

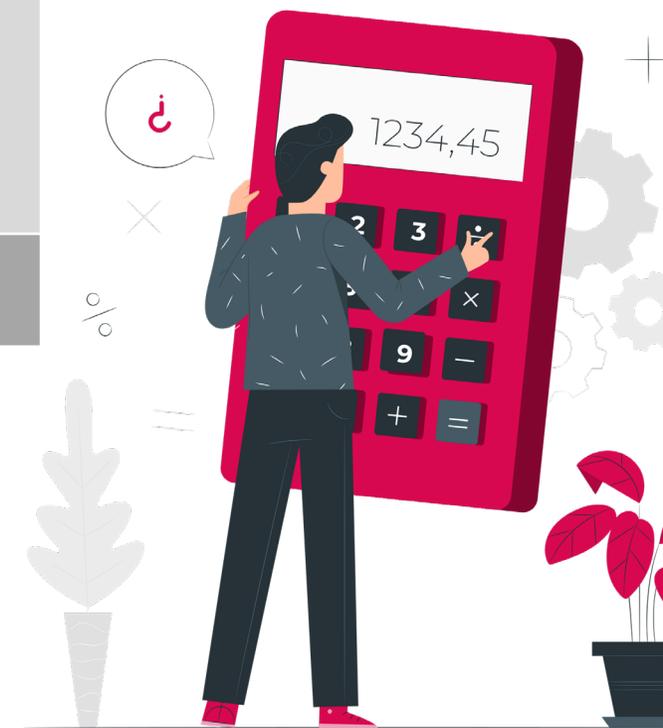
Prestations	Nature	Indemnisation	Taux de cotisation (TTC)
Incapacité temporaire	Indemnités journalières	90 % du TI + NBI nets + 40 % du RI net en CMO dès le demi-traitement + 90 % du RI net en CLM/CLD/CGM	2,38 %
Incapacité permanente	Rente	Jusqu'à 50 % du TI mensuel	



RÉSULTATS : LES TAUX – GARANTIES FACULTATIVES

Employeurs jusqu'à 349 agent-e-s

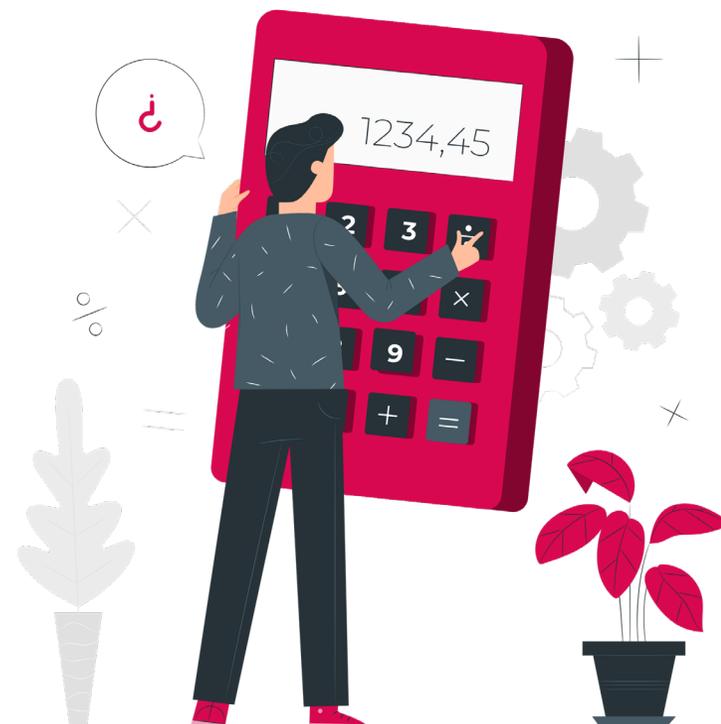
Prestations	Nature	Indemnisation	Taux de cotisation (TTC)
Minoration de retraite suite à invalidité	Rente viagère	90 % de la perte de retraite	+ 0,69 %
Capital décès - PTIA	Capital	100 % du salaire annuel net	+ 0,34 %



L'ASSISTANCE INCLUSE

Une assistance concrète, en cas d'incident de santé :

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ en cas d'incident de santé	UN SOUTIEN DANS LA DURÉE en cas de coup dur
<ul style="list-style-type: none">• Service de proximité• Livraison des médicaments• Portage des repas en tenant compte des régimes alimentaires• Portage d'espèces• Coiffure à domicile• Transport sur le lieu de travail• Petits travaux de bricolage / jardinage (mise en relation)	<ul style="list-style-type: none">• Aide-ménagère, livraison de médicaments/de course, transport aux RDV médicaux, portage de repas, garde d'enfants...• Bilan de vie par un-e ergothérapeute• Téléassistance en cas de perte partielle ou totale d'autonomie• Assistance psychologique
<p>La liste exhaustive des services d'assistance est décrite dans la notice d'information</p>	



EXEMPLE D'INDEMNISATION

Simulation de cotisation pour un·e adjoint·e technique territorial·e – 2^{ème} échelon (IM 367) et 150 euros mensuels d'IFSE :

Traitement Indiciaire :	1 806 €
+ Complément de Traitement Indiciaire :	0 €
+ Indemnité Compensatrice Hausse de CSG :	16 €
- Transfert Primes Point :	14 €
+ Nouvelle Bonification Indiciaire :	0 €
+ Régime Indemnitaire brut (IFSE) : <i>(hors CIA & prime de fin d'année)</i>	150 €
Montant BRUT :	1 959 €
Montant NET avant P.A.S :	1 564 €

En activité normale



En arrêt, à demi-traitement
en Congé Maladie Ordinaire (CMO)

(maladie ou accident de la vie privée)

SANS Prévoyance



AVEC Prévoyance



LA MISE EN PLACE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION PAR L'EMPLOYEUR AYANT FOURNI SES STATISTIQUES AU CDG

Prise d'effet adhésion :
au plus tôt 01/01/2025
puis possible en cours
d'année
(1^{er} du mois)



Employeur Public



Saisine du CST Délibération d'adhésion à la convention

Bulletin d'Adhésion employeur en ligne
dans votre Espace Employeur AlterNative Courtage



Envoi AlterNative Courtage
+ copie CDG

Enregistrement de l'adhésion employeur



Mise à disposition
des Pack « employeur » et « agent-e »



Accès aux outils d'information dédiés aux agent-e-s

(Réunion, Visioconférence, Supports pédagogiques, ...)

LA MISE EN PLACE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION PAR L'EMPLOYEUR N'AYANT PAS FOURNI SES STATISTIQUES AU CDG

Prise d'effet adhésion :
au plus tôt 01/01/2025
puis possible en cours
d'année
(1^{er} du mois)



Statistiques d'absentéisme

(lien sur site Internet rubrique dédiée)



Vérification de la conformité

Analyse des statistiques



Adhésion aux conditions de la convention



OUI



NON

(adhésion impossible à la Convention)

Prise de décision par rapport à l'accord transmis

(Adhésion cf diapositive précédente)



Retour employeur + copie CDG

ADHÉSION EMPLOYEUR EN LIGNE - ÉTAPE 1



AlterNative COURTAGE | Prévoyance Santé | Bonjour Stéphane Martin | 00 MA VILLE | Commune de MA VILLE

Accueil > Mon contrat Prévoyance à effet du 01/01/2025 avec Assurance AAA > Mon adhésion

J'adhère à La PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE du CDG 00

Progression: Critères d'adhésion (●) Options (○) Validation (○)

Date d'adhésion souhaitée

Effectif*

Date d'effet souhaitée*

La formule de souscription

Collectivités et Établissements de moins de 50 agents

Je valide et je passe à l'étape suivante

ADHÉSION EMPLOYEUR EN LIGNE - ÉTAPE 2

The screenshot shows a web interface for an online employer adhesion process. At the top, there is a navigation bar with the logo for 'AlterNative COURTAGE', tabs for 'Prévoyance' and 'Santé', a user greeting 'Bonjour Stéphane Martin', and the location '00 MA VILLE | Commune de MA VILLE'. Below the navigation bar is a breadcrumb trail: 'Accueil > Mon contrat Prévoyance à effet du 01/01/2025 avec Assurance AAA > Mon adhésion'. The main heading is 'J'adhère à La PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE du CDG 00'. A progress indicator shows three steps: 'Critères d'adhésion' (completed with a green checkmark), 'Options' (in progress with a green circle), and 'Validation' (not started with a grey circle). The 'Options' section is titled 'Étape précédente' and contains the following fields: 'J'adhère à titre*' with radio buttons for 'Définitif' and 'Provisoire' (selected); 'Date de délibération prévue*' with a date picker set to '02/09/2025' and a red calendar icon; and a disclaimer: 'Une fois la délibération confirmée, je m'engage à venir compléter mon adhésion en ligne pour la passer en Définitive et à téléverser la délibération. A défaut, je reconnais avoir pris connaissance que l'assureur se réserve le droit de refuser l'adhésion de mes agents.' Below this is the 'Caractère de l'adhésion pour mes agents' section with a radio button for 'Adhésion facultative' (selected).

AlterNative
COURTAGE

Prévoyance Santé

Bonjour Stéphane Martin

00 MA VILLE | Commune de MA VILLE

Accueil > Mon contrat Prévoyance à effet du 01/01/2025 avec Assurance AAA > Mon adhésion

J'adhère à La PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE du CDG 00

✓ Critères d'adhésion ● Options ● Validation

Étape précédente

L'adhésion

J'adhère à titre* Définitif Provisoire

Date de délibération prévue* 02/09/2025

Une fois la délibération confirmée, je m'engage à venir compléter mon adhésion en ligne pour la passer en Définitive et à téléverser la délibération. A défaut, je reconnais avoir pris connaissance que l'assureur se réserve le droit de refuser l'adhésion de mes agents).

Caractère de l'adhésion pour mes agents

Adhésion facultative

ADHÉSION EMPLOYEUR EN LIGNE – ÉTAPE 3

Caractère de l'adhésion pour mes agents

Adhésion facultative

Régime indemnitaire

Régime indemnitaire Le RI suit le sort du traitement
 Le RI ne suit pas le sort du traitement

Date de délibération*

Justificatif 1*

Justificatif 2

Je téléverse la délibération et la liste des primes et indemnités à prendre en compte pour la gestion du RI en CMO (libellé + code paie).

Participation et gestion des cotisations

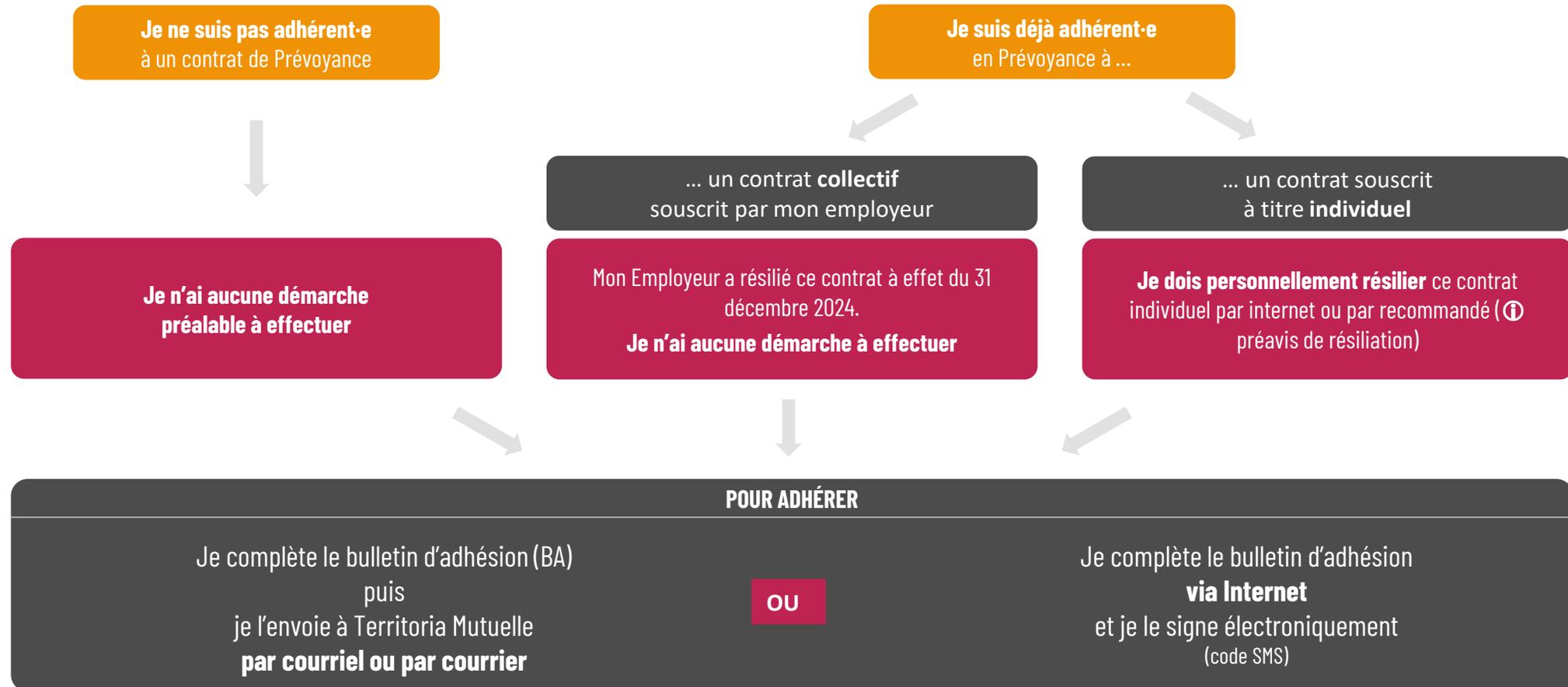
Montant de la participation* € / agent / mois

Gestion des cotisations* Précompte sur le salaire de mes agents
 Prélèvement sur le compte de mes agents

Je m'engage à prélever les cotisations dues sur les salaires des agents et à les reverser à l'organisme assureur à réception des appels de cotisation.

Après validation de votre adhésion par l'assureur, vous avez accès aux outils **AlterNative Courtage** pour organiser l'information de vos agent-e-s et vous recevez le **Pack employeur** et le **Pack agent-e**, spécifique à votre collectivité ou établissement.

L'ADHÉSION DES AGENT·E·S AU CONTRAT COLLECTIF



L'ADHÉSION DES AGENT·E·S AU CONTRAT COLLECTIF

BA = bulletin d'adhésion

Je suis à l'effectif
au 1^{er} janvier 2025

Je suis **en activité normale de service**
(ou en temps partiel thérapeutique)

Je fais parvenir mon BA **en 2024 ou avant
le 31 décembre 2025**

Pour toutes les garanties souscrites,
l'adhésion est effective
à la date indiquée sur le BA

**AUCUN
DÉLAI DE STAGE**

Je fais parvenir mon BA
après le 31 décembre 2025

Pour toute nouvelle maladie, l'adhésion prend
effet **12 mois après** la date indiquée sur le BA

**DÉLAI DE STAGE DE 12 MOIS
SUR TOUTE NOUVELLE MALADIE**

Je suis **en arrêt de travail**

Je fais parvenir mon BA
en 2024 ou avant le 31 décembre 2025

J'étais déjà assuré-e pour
des garanties identiques

Pour toutes les garanties
souscrites,
l'adhésion est effective **dans la
continuité** de mon précédent
contrat

**AUCUN
DÉLAI DE STAGE**

Je n'étais pas déjà
assuré(e) pour des
garanties identiques

Pour toutes les garanties
souscrites, l'adhésion est
effective **après 30 jours**
continus de reprise d'activité

**AUCUN
DÉLAI DE STAGE**

Je fais parvenir mon BA
après le 31 décembre 2025

Pour toute nouvelle maladie, l'adhésion prend
effet **12 mois après** la date indiquée sur le BA

**DÉLAI DE STAGE DE 12 MOIS
SUR TOUTE NOUVELLE MALADIE**

Délai de stage de 12 mois en maladie :

« je règle ma cotisation dès le 1^{er} jour.

Je suis couvert immédiatement pour le décès et l'accident,
et au-delà du 12^{ème} mois pour la maladie »

L'ADHÉSION DES AGENT·E·S AU CONTRAT COLLECTIF



N° du contrat :
Souscripteur :
Employeur :

Date d'effet :
Code apporteur :
Type de contrat :

BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION CONTRAT COLLECTIF MAINTIEN DE SALAIRE



Nouvelle adhésion Modification du contrat Date d'effet : 01
mm/aaaa

VOS INFORMATIONS

Civilité : Nom : Nom de naissance :
Prénoms :
Lieu de naissance : Date de naissance :
jj/mm/aaaa
Situation de famille : Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Union libre Veuf(ve) Divorcé(e)
Nombre d'enfants à charge : Téléphone fixe : Portable :
Email personnel :
Adresse :
Complément d'adresse :
Code Postal : Ville :
N° de SECU :

VOTRE STATUT

Êtes-vous en arrêt de travail pour maladie ou accident en maladie fractionnée ou en disponibilité d'office pour raison de santé ? OUI NON

Êtes-vous en temps partiel thérapeutique ? OUI NON

Filière : Préciser votre profession :

N° de matricule : Collectivité ou établissement :

Date d'entrée dans la collectivité ou établissement jj/mm/aaaa : Catégorie : A B C Assistant(e) Familial(e)

Vous êtes un agent : CNRACL Titulaire IRCANTEC Titulaire (Contrat de travail < 20h) IRCANTEC Non-titulaire Autres

LISTE DES DOCUMENTS À RETOURNER

- Le bulletin d'adhésion, préalablement rempli et signé
- L'imprimé de désignation du ou des bénéficiaires en cas de décès UNIQUEMENT si vous adhérez à la garantie décès-PTIA



demain@territoria-mutuelle.fr
OU
TERRITORIA MUTUELLE
54 RUE DE GABIEL
CS 76016
79185 CHAURAY CEDEX

cocher la case correspondante

Page suivante ►

Contact

Cédric TUIZAT, Sarah POULIZAC
et l'équipe AlterNative Courtage

Par courriel :
vieducontrat@alternative-courtage.fr

Par téléphone :
09 72 22 57 81
(NUMÉRO NON SURTAXÉ)



Merci pour votre attention

📍 7 rue Condorcet CS 70007
63 063 Clermont-Ferrand Cedex 1
☎ 04 73 28 59 80
✉ accueil@cdg63.fr
🌐 cdg63.fr

*Ouverture au public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h30.*

Ensemble, soutenons les métiers
Publics territoriaux !

